Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500770-20251213-202542-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Chelun

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	9

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de Chelun
Le : 16/12/2025
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 13 Décembre à 9:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Chelun s'est réuni à la salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SORIEUX Christian, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2025.

Présents : M. SORIEUX Christian, Maire, Mmes : DELAUNAY Marie-Annick, HEBBE Joëlle, PERRIN Denise, MM : BELLOIR François, DEMY Nicolas, FAUCHEUX Régis, MENEUST Fabien, ROUL Ludovic

Absent : M. VAN VAERENBERGH Jérôme

A été nommée secrétaire : Mme DELAUNAY Marie-Annick

2025-42 – Révision des tarifs de location de la salle communale pour 2026

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur avis pour la révision des tarifs concernant la location de la salle communale pour l'année 2026.
Ci-dessous les tarifs de l'année 2025 :

Tarifs 2025	Demi-journée	Journée	Demi-journée avec P'tit Casino	Journée avec P'tit Casino	Associations
Résidents	90,00€	135,00€	45,00€	67,50€	Gratuit
Non-résidents	140,00€	185,00€	70,00€	92,50€	Gratuit
Chauffage	25,00€	50,00€	25,00€	50,00€	Gratuit
Ménage	70,00€	70,00€	70,00€	70,00€	70,00€
Caution	500,00€	500,00€	500,00€	500,00€	500,00€

Proposition du Maire : Maintenir les tarifs proposés ci-dessus pour 2026.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500770-20251213-202542-DE

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent de maintenir les tarifs de 2025 pour 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/12/2025

Le Maire
Christian SORIEUX

Secrétaire de séance
Marie-Annick DELAUNAY

MAIRIE DE CHELUN 35640

Publicité des actes de la commune par publication papier le 16/12/2025